



Angers, vendredi 29 mai 2020

Réouverture progressive des équipements sportifs et des musées

Au lendemain des annonces du Premier ministre, le maire d'Angers, Christophe BÉCHU, a pris ce vendredi les décisions suivantes. Dans le cadre de la phase II du plan de déconfinement, la Ville d'Angers va procéder à la réouverture progressive de ses équipements sportifs et de ses musées.

Les équipements sportifs recevant du public

Les équipements sportifs couverts (salles et gymnases) et de plein-air, rouvrent progressivement à compter du 2 juin. Cette réouverture s'appuie sur la validation par la Direction des Sports et loisirs d'un protocole d'engagement signé des clubs pour la reprise d'activités.

L'accueil des publics et la pratique sportive devra respecter strictement les consignes sanitaires en vigueur.

Les équipements sportifs de proximité

Les équipements sportifs de proximité tels que les Angers-stadium, Mouv'roc, street workout et skateparc seront accessibles, à partir du mardi 2 juin.

La pratique libre sur ce type d'équipements renvoie à la responsabilité de chacun et au respect des règles sanitaires en vigueur.

Les piscines

Les piscines restent fermées pour l'instant, puisque leurs agents sont aujourd'hui mobilisés dans les écoles. Un point spécifique sur le calendrier de réouverture d'Aqua vita et des piscines de quartiers est prévu en fin de semaine prochaine.

Le plan d'eau du Lac de Maine

Les activités nautiques sur le plan d'eau ont repris depuis le 16 mai et l'accès à la plage et à la baignade sera autorisé à partir du samedi 6 juin, dans des conditions qui sont en cours de définition.

Musées

Le musée des Beaux-Arts, le musée Jean-Lurçat et la galerie David d'Angers rouvriront leurs portes le mardi 2 juin. Le Repaire Urbain sera également ouvert à cette date.

Le Muséum d'histoire naturelle, le musée Pincé et celui de Villevêque restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Salles de spectacle

Les salles de spectacle restent pour l'instant, fermées.